

18

Sujet : [INTERNET] Enquête publique A480

De : "> Julien Demade (par Internet)" <demade@

Date : 19/09/2018 20:31

Pour : ddt-enquetepubliquea480@isere.gouv.fr

Madame, monsieur

Alors que la France est sous le coup de lourdes pénalités que risque de lui infliger la Cour de Justice de l'Union Européenne pour sa violation patente et répétée, depuis plus de dix ans (la directive sur la qualité de l'air date de 2008), des règlements relatifs à la pollution atmosphérique, le simple fait que soit proposé à enquête publique un projet d'augmentation des capacités autoroutières en milieu urbain relève du mépris patenté pour le droit et les institutions chargées de le faire respecter. Mépris d'autant plus manifeste quand cette augmentation projetée des capacités autoroutières vise une agglomération, celle de Grenoble, qui est précisément l'une de celles visées par la Commission Européenne comme connaissant des dépassements systématiques des normes sanitaires relatives à la pollution de l'air.

Est-il besoin de rajouter quoi que ce soit quant au caractère absurde des mesures projetées? Ou faut-il aller jusqu'à préciser que la circulation automobile est la principale cause de pollution atmosphérique dans les agglomérations françaises? Au cas où cela ne serait pas évident...

Julien Demade

16 rue Anatole France

38100 Grenoble

Sujet : [INTERNET] Enquête publique relative à l'augmentation des capacités autoroutières dans l'agglomération grenobloise

De : "> Julien Demade (par Internet)" <demade@

Date : 19/09/2018 20:41

Pour : cab-karmenu-vella-contact@

Copie à : ddt-enquetepubliquea480@isere.gouv.fr

19

Monsieur le Commissaire à l'Environnement,

Vous avez, en mai 2018, renvoyé la France devant la Cour de Justice de l'Union européenne pour ses violations patentes et répétées de la directive de la Commission européenne de 2008 sur la qualité de l'air, et pour l'absence d'efforts pour résoudre le problème.

Je me permets à cet égard d'attirer votre attention sur le fait que, dans l'une des 14 agglomérations visées par vous pour leur dépassement systématique des normes sanitaires en matière de pollution atmosphérique, en l'occurrence Grenoble, la préfecture vient de soumettre à enquête publique un projet d'augmentation des capacités autoroutières en plein milieu urbain (<http://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables/Enquetes-publiques/Autorisation-Environnementale-Amenagement-A480-et-echangeur-du-Rondeau-traversee-de-Grenoble/A480-Autorisation-environnementale-projet-d-amenagement-de-l-A480-et-de-l-echangeur-du-Rondeau>). Pourriez-vous imaginer manifestation plus claire du mépris porté à votre action, à votre fonction, ainsi qu'au droit et aux institutions européennes?

J'espère vivement que vous saisissez cette occasion pour rappeler à la France la gravité des sanctions qu'elle encourt, ainsi que le caractère inacceptable des politiques illégales qu'elle mène; et pour enjoindre l'Etat français de mettre immédiatement fin à ce projet absurde.

Salutations distinguées

Julien Demade

16 rue Anatole France

20

Sujet : [INTERNET] Avis enquête A480

De : "> Guillaume Vellet (par Internet)" <guillaume.vellet@

Date : 19/09/2018 22:52

Pour : ddt-enquetepubliquea480@isere.gouv.fr

Monsieur le Président de la commission d'enquête, Monsieur les commissaires enquêteurs,

Je vous informe de mon avis défavorable sur le projet d'élargissement de l'A480 et de mon avis favorable sur le projet du Rondeau.

Je sollicite de votre part une prolongation du délai d'enquête. En effet, le dossier est particulièrement complexe et volumineux (+ de 600Mo), comme vous avez dû le constater à sa lecture. Pour les habitants et riverains, il faut du temps pour se l'approprier, d'autant plus que l'enquête a été annoncée pendant le mois d'août.

De plus j'estime que des pièces manquent pour donner une pleine information aux citoyens, le protocole d'accord Etat / AREA et l'avenant à la concession AREA.

J'espère que vous tiendrez compte de mes remarques. Je vous ferai parvenir un avis plus argumenté sur ce projet dès que possible.

Cordialement,

Sujet : [INTERNET] Enquête

De : "> Florent Caussé (par Internet)" <florent.causse@

Date : 20/09/2018 09:47

Pour : ddt-enquetepubliquea480@isere.gouv.fr

21

Bonjour,

J'habite à Saint-Egrève. Ci-dessous mes commentaires sur les aménagements que je pense nécessaires d'après mon vécu sur ces zones.

Je pense qu'il serait bien d'avoir un accès à L'autoroute direction Lyon depuis le rond point du bout de la presqu'île, pour le moment, il faut faire un détour important pour rejoindre Saint Egrève depuis Sassenage via le pont d'Oxford ou via le pont barrage de Sassenage, cela limite les interactions avec les zones commerciales de Fontaine (Géant..)

Au niveau du pont du Vercors Il faudrait permettre l'accès à l'autoroute direction Lyon depuis Fontaine et de même permettre l'accès vers Grenoble lorsque l'on sort de l'autoroute depuis Lyon, pour le moment c'est dangereux, beaucoup de monde fait des demi-tours non autorisés et le pont est dangereux pour les cyclistes.

Etant cycliste, la passerelle au bout de la presqu'île permettant de relier saint-Egrève et Sassenage serait géniale et permettrait de rejoindre facilement les villes de la rive gauche du Drac ainsi que le sud de l'agglomération.

Merci,

M Caussé.

10 rue de la Roche

Saint Egrève

Sujet : [INTERNET] Enquête publique : Autorisation Environnementale Aménagement A480 et échangeur du Rondeau - traversée de Grenoble

De : "> m helene trembleau (par Internet)" <mhelenet@

Date : 20/09/2018 11:27

Pour : "ddt-enquetepubliqueA480@isere.gouv.fr"

<ddt-enquetepubliquea480@isere.gouv.fr>

22

Monsieur le président de la commission d'enquête publique :

Une remarque préalable, il me semble que l'enquête ne devait pas seulement recueillir les *observations* du public mais tenir compte des *propositions* qui seront faites ce qui nécessitera une réponse du maître d'ouvrage indiquant pourquoi elles n'ont pas été retenues.

Voici donc mes observations :

- Ayant déjà manifesté (inutilement !!) mon hostilité à ce projet dans l'absolu pour **les dégâts environnementaux** qu'il va provoquer, je me sens aussi directement concernée habitant Seyssinet-Pariset dans la zone déclarée inconstructible (zones très proches du Drac) par le récent PPRI redéfini par les services de l'état. Je n'ai pas été très rassurée par les réponses de l'enquête DUP mise en ligne sur le site de la Préfecture et concernant la sécurisation des digues
- Il apparaît que ce projet est en contradiction totale avec l'ensemble du récent PDU voté à la Métro mais surtout les 2 1^{ers} engagements :
 1. Contribuer à la lutte contre le changement climatique, à la sobriété et à la transition énergétique
 2. Améliorer la qualité de l'air et la santé publique

Il est prouvé qu'une autoroute intra-muros augmente la circulation automobile **donc nuit grandement à la qualité de l'air et à la santé publique** et évidemment participera à **l'aggravation du réchauffement climatique**

Mes propositions :

- Pour un moindre mal, il serait suffisant d'étudier une **vraie modification et aménagement du Rondeau**
- **D'utiliser la bande d'arrêt d'urgence aux périodes d'affluence en permettant la circulation sur 2 fois 3 voies** ce qui ne modifie pas l'emprise actuelle de l'ouvrage.
- **Limiter la vitesse à 70 km en permanence** ce qui avait été, en 2011, proposé pour une "métropole apaisée"

Je souhaite que cette enquête publique permette d'éviter autant que possible un désastre écologique et que ce ne seront pas les études de marché des sociétés autoroutières à la recherche de profitS qui l'emporteront.

Fait à Seyssinet-Pariset le 20 septembre 2018

Marie-Hélène TREMBLEAU